Pour s'installer et transmettre en agriculture, le regime de la SCOP : une solution ?

La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale

PUBLIC CIBLE

agriculteurs et porteurs de projet

OBJECTIFS

Permettre aux paysan.nes d'identifier les caractéristiques des différentes formes d'excercie du métier de paysan.ne et les comparer aux limites et intérêts des SCOP.
Comprendre en quoi la SCOP peut constituer une réponse à l'installation et à la transmission des fermes : répartition du capital, limitation du risque, rémunération des associé.es, protection sociale..

ENJEUX

Le monde agricole se trouve face à un chantier immense afin de remplacer les nombreux départs en retraite annoncés. Pour rendre attractive l'installation et la transmission des fermes et faire du travail agricole une activité émancipatrice, il est nécessaire de proposer aux paysan.nes la faculté d'organiser leurs activités à partir d'un autre rapport au travail et à la protection sociale.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- les enjeux du renouvellement des générations agricole
A partir de la perception des participant.es, caractérisation des enjeux de la transmission
- la SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale
Identification des principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture, discussion des implications sur la répartition du capital et la protection sociale
- la SCOP, une autre manière d'envisager le métier
Connaissance des intérêts de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre
- Perception des freins et des débats actuels pour une reconnaissance pleine et entière des SCOP en agriculture

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternances d'apport théoriques, d'échanges et de travail en sous groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan oral et questionnaire d'évaluation de la satisfaction et des compétences acquises

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR Loire

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 18/05/2021

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d’accès seront précisées lors de la confirmation d’inscription

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

pour les porteurs de projet : possibilité de financement VIVEA dans le cadre du PPP ou financment pole emploi pour les demandeurs d'emploi ou CPF. Contactez nous rapidement.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Delphine GUILHOT
delphine@addear42.fr
ADDEAR Loire
148 Chemin du Treuil
42330
Chamboeuf
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d’adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d’étudier ensemble les possibilités d’adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant

25/05/2021	148 chemin du Treuil 42330 Loire	Mathieu Lersteau, Paysan, associé- salarié, co fondateur et co gérant de la Coopérative Paysanne de Belêtre

THÈMES

Transmettre sa ferme

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)